

Extrait des délibérations

à la Commission permanente

N° CP-2024-10-4-5

Séance du lundi 16 décembre 2024

SDAHGV - APPROBATION DES SCHEMAS DÉPARTEMENTAUX D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE DU BAS-RHIN ET DU HAUT-RHIN

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

PRESENTS :

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DA SILVA ADRIANO Valérie, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREYFUS Elisabeth, DREXLER Sabine, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KALTENBACH Nathalie, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MEYER Philippe, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, OEHLER Serge, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SENE Marc, SITZENSTUHL Charles, SUBLON Yves, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, VOGT Victor, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZELLER Fabienne, ZELLER Thomas

EXCUSES AVEC PROCURATION :

FUCHS Bruno donne procuration à JENN Fatima
HAGENBACH Vincent donne procuration à ZELLER Fabienne
KLINKERT Brigitte donne procuration à MATT Nicolas
MAURER Jean-Philippe donne procuration à PFEIFFER Pascale
MUNCK Marc donne procuration à BOHN Patricia

EXCUSEES :

BEY Françoise, MILLION Lara, TENENBAUM Anne

ABSENTS:

STRAUMANN Eric, ZAEGEL Sébastien

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU l'article L.851-1 du Code de la sécurité sociale pour la gestion d'aires permanentes d'accueil des gens du voyage,
- VU la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000, modifiée, relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage,
- VU le décret n°2001-541 du 25 juin 2001 relatif au financement des aires d'accueil destinées aux gens du voyage,
- VU le décret n°2019-1478 du 26 décembre 2019 relatif aux aires permanentes d'accueil et aux terrains familiaux locatifs destinés aux gens du voyage,
- VU l'arrêté conjoint du Préfet du Haut-Rhin et du Président du Conseil départemental du Haut-Rhin du 16 avril 2013 portant adoption du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Haut-Rhin 2013-2018,
- VU l'arrêté conjoint du Préfet du Bas-Rhin et du Président du Conseil départemental du Bas-Rhin du 16 juillet 2019 portant adoption du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Bas-Rhin 2019-2024,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU l'avis favorable émis le 28 juin 2023 par la commission départementale consultative des gens du voyage du Bas-Rhin sur le projet d'actualisation 2024 du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage du Bas-Rhin 2019-2025,
- VU les différents avis rendus par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propres sur le projet d'actualisation 2024 du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage du Bas-Rhin 2019-2025,
- VU l'avis favorable émis le 21 décembre 2023 par la commission départementale consultative des gens du voyage du Haut-Rhin sur le projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage du Haut-Rhin 2024-2029,
- VU les différents avis rendus par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propres sur le projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage du Haut-Rhin 2024-2029,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'avis de la Commission Solidarité, habitat, insertion, économie sociale du 2 décembre 2024,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Prend acte du bilan des actions sociales menées par la Collectivité européenne d'Alsace au titre du soutien à l'inclusion sociale et l'amélioration des conditions de vie des ménages issues de la communauté des gens du voyage itinérants ou sédentaires, joint en annexe à la présente délibération ;
- Approuve le projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage du Haut-Rhin 2024-2029, joint en « Annexe 1 » à la présente délibération ;
- Autorise le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace à signer conjointement avec Monsieur le Préfet du Haut-Rhin, l'arrêté portant adoption du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage du Haut-Rhin 2024-2029, joint en « Annexe 2 » à la présente délibération ;
- Approuve le projet d'actualisation 2024 du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage 2019-2025 du Bas-Rhin, joint en « Annexe 5 » à la présente délibération ;
- Autorise le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace à signer conjointement avec Monsieur le Préfet du Bas-Rhin, l'arrêté portant modification du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage 2019-2025 du Bas-Rhin, joint en « Annexe 6 » à la présente délibération.

.

Rejeté à la majorité

Vote séparé :

Au titre du soutien à l'inclusion sociale et l'amélioration des conditions de vie des ménages issues de la communauté des gens du voyage itinérants ou sédentaires :

Adopté à l'unanimité : 0 vote contre et 2 abstentions : LUTENBACHER Annick et SCHELLENBERGER Raphaël.

3 Conseillers d'Alsace ne prennent pas part au vote : KLINKERT Brigitte, MATT Nicolas, SITZENSTUHL Charles

Vote séparé :

- Au titre de l'approbation du projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage du Haut-Rhin 2024-2029,
- Au titre de l'autorisation par le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace à signer conjointement avec Monsieur le Préfet du Haut-Rhin, l'arrêté portant

adoption du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage du Haut-Rhin 2024-2029,

- Au titre de l'approbation du projet d'actualisation 2024 du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage 2019-2025 du Bas-Rhin,
- Au titre de l'autorisation par le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace à signer conjointement avec Monsieur le Préfet du Bas-Rhin, l'arrêté portant modification du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage 2019-2025 du Bas-Rhin,

40 votes contre : ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BIHL Pierre, BUFFA Jean-Claude, CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DA SILVA ADRIANO Valérie, DIETRICH Martine, DREYFUS Elisabeth, ELMLINGER Carole, ESCHLIMANN Michèle, HAGENBACH Vincent, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JEANPERT Chantal, KAMMERER Joseph, KOCKERT Stéphanie, KRIEGER Laurent, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, PAGLIARULO Karine, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SUBLON Yves, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, WOLF Etienne, WOLHUGEL Christiane, ZELLER Fabienne, ZELLER Thomas.

20 votes pour : BIERRY Frédéric, BOHN Patricia, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, ERBS André, FREMONT Damien, FUCHS Bruno, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HOERLE Jean-Louis, JANDER Nicolas, JENN Fatima, KLEITZ Francis, KOBRYN Florian, MUNCK Marc, OEHLER Serge, QUINTALLET Ludivine, SCHILDKNECHT Jean-Luc.

12 abstentions : DREXLER Sabine, HECTOR-BUTZ Isabelle, KALTENBACH Nathalie, LARONZE Fleur, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, PFEIFFER Pascale, RAPP Catherine, REYMANN Anne, SENE Marc, VOGT Pierre, VOGT Victor.

3 Conseillers d'Alsace ne prennent pas part au vote : KLINKERT Brigitte, MATT Nicolas, SITZENSTUHL Charles